



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Direction départementale des territoires

Laon, le

*Service Environnement
Unité Gestion des Installations Classées
pour la Protection de l'Environnement, Déchets*

**DEMANDE D'AUTORISATION DE RENOUVELER L'EXPLOITATION - 2 OCT. 2015
D'UNE CARRIÈRE DE PIERRE DE TAILLE SUR LE TERRITOIRE DE LA
COMMUNE D'AUDIGNICOURT, PRÉSENTÉE PAR LA SOCIÉTÉ
CARRIÈRES DE VASSENS**

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, le Préfet de l'Aisne a prescrit, par arrêté en date du 1^{er} octobre 2015, une enquête publique qui sera ouverte du **jeudi 22 octobre 2015 au lundi 23 novembre 2015 inclus**, dans la commune d'AUDIGNICOURT sur la demande, présentée par la société CARRIÈRES DE VASSENS, dont le siège social est situé VASSENS (02290), en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une carrière e pierre de taille souterraine sur le territoire de la commune d'AUDIGNICOURT aux lieudits « La Vallée Madame », « La Sabotière », « Carrière Jean Lebel » et « Le Château Regnault », sur le territoire de la commune d'AUDIGNICOURT.

Le projet consiste notamment en l'extraction de pierres de taille.

Le dossier complet, l'avis émis par l'autorité environnementale ainsi que toute information relative à l'enquête publique sont consultables sur le site Internet de la préfecture de l'Aisne (www.aisne.pref.gouv.fr).

Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée par le projet pourra prendre connaissance du dossier, qui contient l'étude d'impact et l'avis émis par l'autorité environnementale, dans la mairie d'AUDIGNICOURT aux heures habituelles d'ouverture, et formuler éventuellement ses appréciations, suggestions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur, à la mairie d'AUDIGNICOURT, siège de l'enquête. Ces observations doivent être consignées ou reçues avant la fin de l'enquête.

Des informations peuvent être également demandés auprès de MM Daniel et Jean-François HORCHOLLE, responsable du projet de la société CARRIÈRES DE VASSENS à VASSENS (02290) ou à la Direction départementale des territoires, Service Environnement, Unité gestion des ICPE, Déchets.

M. Bernard VINCENT, géomètre expert foncier DPLG en retraite, a été désigné comme commissaire enquêteur et Mme Nadia QUIEVREUX, attachée territoriale en retraite, a été désignée comme suppléante ; M. Bernard VINCENT siègera en mairie d'AUDIGNICOURT pour recevoir les observations du public aux dates et lieux suivants :

JOURS	HEURES	LIEU
jeudi 22 octobre 2015	9H00 - 12H00	AUDIGNICOURT
samedi 31 octobre 2015	9H00 - 12H00	AUDIGNICOURT
lundi 9 novembre 2015	9H00 - 12H00	AUDIGNICOURT
mercredi 18 novembre 2015	14H00 - 17H00	AUDIGNICOURT
lundi 23 novembre 2015	14H00 - 17H00	AUDIGNICOURT

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, à la Direction départementale des territoires (50, boulevard de Lyon, 02011 LAON Cedex), à la mairie d'AUDIGNICOURT et sur le site Internet de la Préfecture de l'Aisne, pendant une durée d'un an, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Le Préfet de l'Aisne est l'autorité compétente pour prendre la décision relative à la demande susvisée, qui peut être un arrêté d'autorisation assorti de prescriptions ou un arrêté de refus d'exploiter.

Pour le Directeur départemental des territoires et par délégation,
Le Responsable de l'Unité

Thomas BOSSUYT